

# RAPPORT D'ACTIVITES 2022

## **Rapport moral et d'activités**

<b>Le mot du Président</b>	<b>page 3</b>
<b>Introduction</b>	<b>page 5</b>
<b>I. Les chiffres clés de l'activité en 2022</b>	<b>page 6</b>
1. Le premier accueil	page 6
2. Le logement temporaire et sa sortie	page 8
<b>II. Accompagnement social et animation</b>	<b>page 12</b>
1. Les accompagnements individuels en 2022	page 12
2. Les actions collectives en 2022	page 13
<b>III. Le parc des logements</b>	<b>page 14</b>
1. Composition au 31/12/2022	page 14
2. Les travaux et les investissements mobiliers	page 15
<b>IV. Les moyens transversaux</b>	<b>page 16</b>
1. Les ressources humaines	page 16
2. Les astreintes	page 19
3. La communication	page 19
<b>V. Perspectives</b>	<b>page 20</b>

## **Annexes :**

Statistiques générales

# RAPPORT MORAL et D'ACTIVITES 2022

## RAPPORT MORAL

### Le mot du Président

Le contexte dans lequel nous vivons est toujours aussi dur et difficile pour les plus fragiles et les plus démunis (inflation, cherté des loyers, manque de petits logements accessibles...) ce qui implique pour nous tous un devoir de solidarité.

Pour sa part, Relais Jeunes répond à cette exigence de solidarité en proposant une offre de logements temporaire et un accompagnement socioéducatif de nos résidents. Il est bon de rappeler que la finalité de cette action est :

- De proposer un tremplin dans la vie par le biais de l'accès à un logement pour les 18-30 ans,
- De rompre l'isolement et de développer des solidarités en vue d'une meilleure socialisation,
- De favoriser le vivre ensemble par la création de liens conviviaux autour d'activités partagées,
- D'inciter à la citoyenneté au travers d'actions éducatives.

Les moyens nécessaires pour assumer ces missions sont eux aussi de plus en plus contraints, c'est pourquoi le maître mot au cours de cette année 2022 a été l'optimisation, dans tous les domaines :

- Optimisation de notre gouvernance avec l'aboutissement de la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences qui a permis la réactualisation de toutes les fiches de poste et défini une nouvelle organisation pour notre l'association. Deux organes ont été mis en place : un comité de direction présidé par la Directrice Générale et un comité d'exploitation présidé par un Directeur d'Exploitation, l'objectif poursuivi étant une meilleure efficacité dans les prises de décision et les choix d'orientations.
- Optimisation de nos moyens informatiques avec la finalisation de notre transition numérique qui a vu l'arrivée de plusieurs logiciels, dont celui de RH qui nous permet de dresser un bilan social annuel, et le logiciel de gestion locative devrait être bientôt opérationnel.
- Optimisation de nos dépenses de fluides avec la mise en place d'un suivi permanent de nos consommations d'eau, d'électricité, de gaz et de géothermie.
- Optimisation des interventions du pôle technique en matière de maintenance et d'entretien des logements.

Sur le plan des effectifs, l'année 2022 a été marquée par :

- Le remplacement de plusieurs responsables d'établissement : à Torcy/Chaplin avec l'arrivée de Nathalie Pailla, à Lagny avec celle de Sophie Antonio et à Serris avec celle de Christine Gregori ;
- L'arrivée d'un nouveau responsable technique en la personne de Laurent Palasz et,
- La nomination de Mohamed Ouhssaine au poste de Directeur d'Exploitation.

Je leur souhaite une pleine et entière réussite dans les fonctions qui sont les leurs.

Sur le plan économique, l'équilibre est assuré.

Le résultat d'exploitation qui est révélateur de l'activité de l'association se solde par un excédent de 13 902 €, mais c'est un chiffre à prendre avec précaution comme l'explique le trésorier dans son rapport de gestion, et il faut se rappeler qu'il fait suite à un déficit de 85 000 € en 2021.

Soulignons simplement une bonne tenue de l'activité de Relais Jeunes qui se traduit par un taux d'occupation des logements de 98.5%, ce dont les équipes des résidences peuvent être félicitées.

La problématique de l'équilibre économique tient en fait dans l'évolution des charges et des produits. Quand les charges évoluent plus vite que les produits c'est ce qu'on appelle l'effet ciseau qui contraint l'association à supporter sur fonds propres le déficit d'exploitation, d'où la nécessité d'assurer une bonne maîtrise des dépenses et de consolider les recettes notamment celles en provenance des concours extérieurs.

A ce propos, je remercie tous les partenaires qui nous soutiennent financièrement et partagent notre projet associatif : la CAF, le Conseil Départemental, la DDETS, l'ARS, les intercommunalités de Paris Vallée de la Marne, Grand Paris Sud, Val d'Europe Agglomération et Marne et Gondoire, les communes de Lognes et de Combs la ville...

Sur le plan des perspectives de développement qui est une réponse aux besoins des jeunes en logement mais aussi un des axes de confortation de Relais Jeunes, les choses commencent à se préciser pour Trilport puisque nous en sommes à la désignation de l'architecte de l'opération.

Et à la suite de la nouvelle organisation mise en place, notre Directrice Générale peut désormais consacrer davantage de temps à ce sujet du développement et plusieurs pistes sont en cours d'exploration.

Autre point auquel j'attache une importance particulière c'est ce qui nous différencie des autres structures de logement, ce « tellement plus que le logement » : l'action socioéducative.

Un de nos objectifs en la matière est d'encourager et de soutenir les initiatives des résidents afin d'instaurer un sentiment d'appartenance à un collectif et à un environnement local.

A ce titre je veux vous faire part de ma très grande satisfaction à l'occasion de l'installation récente de deux Conseils de la Vie Sociale dans les deux résidences de Torcy et de Lagny.

Je salue la motivation de ces résidents pour s'impliquer dans la vie de leur résidence et peut être aller au-delà en siégeant dans les instances de l'association où ils peuvent être présents (CA et bureau). L'expression collective des résidents est un gage de bon fonctionnement au même titre que l'est un Conseil Social et Economique pour les salariés.

Ces lieux de concertation, de dialogue et de médiation sont indispensables à une démarche de progrès.

Je terminerai en adressant ma reconnaissance à l'ensemble des salariés de l'association et mes plus vifs remerciements aux administrateurs dévoués pour la confiance qu'ils m'accordent.

# RAPPORT D'ACTIVITES

## Introduction

Après les « années COVID », 2022 se caractérise par une reprise de l'activité économique qui bénéficie aussi aux jeunes, y compris peu diplômé.es et expérimenté.es, dont les revenus augmentent

A 7,2% (France hors Mayotte) au quatrième trimestre, la France connaît son taux de chômage le plus faible depuis 14 ans.

Quoi qu'inférieur de 4,9 points à l'avant crise, le taux de chômage des moins de 25 ans s'établit, lui, à 16.9% à cette date.

Paradoxalement, la pauvreté ne recule pas, sous l'effet d'une inflation galopante (5,2%) qui concerne les produits et services de première nécessité (alimentation, logement, énergie...).

Les résident.es que nous logeons bénéficient d'une forme de bouclier tarifaire, du fait de la redevance forfaitaire qui inclut l'ensemble des charges locatives.

Néanmoins, cette situation ne pourra perdurer indéfiniment pour nos résident.es, puisqu'en dépit des redevances maîtrisées, le changement de mode de calcul des Aides Personnalisées au Logement en minore et le montant et le nombre de bénéficiaires, fragilisant leur solvabilité.<sup>1</sup>

Par ailleurs, comme le met en exergue le Président dans son rapport moral, quand l'association absorbe les hausses sans contrepartie de concours publics suffisants, son équilibre de gestion est compromis.

Et son modèle devient intenable, lorsqu'à ces augmentations s'ajoutent celle de la masse salariale (prime Ségur et indemnité d'appui) liée à la juste rémunération d'un personnel indispensable, qui par sa capacité à accompagner les jeunes, fait la spécificité et la plus-value même du concept Habitat Jeunes.

Dans ce contexte contrasté, il importe au regard d'un taux de satisfaction des demandes de logement plus faible que jamais, de poursuivre nos actions à la fois en production de nouvelles solutions de logement et en innovations dans l'accompagnement des résident.es afin de répondre à l'évolution des besoins et des modes de vie, dans le respect des valeurs partagées qui nous rassemblent et fondent le projet de l'association.

Ainsi, la réorganisation provoquée par le départ de trois collaborateurs cadres et portée dans le cadre d'une démarche de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels et a-t-elle abouti à la création d'un poste de Directeur d'Exploitation et au recalibrage des fonctions de Responsables d'établissement (initialement Directeur/trice).

C'est pour moi l'occasion de saluer les prises de poste de Mesdames ANTONIO et PAILLA respectivement à Lagny et Torcy, de Mohamed OUHSSAINE qui a accepté de relever le défi d'une fonction de direction d'exploitation tout juste créée et de Laurent PALASZ aux fonctions de Responsable du service technique auxquelles il apporte une envergure nouvelle.

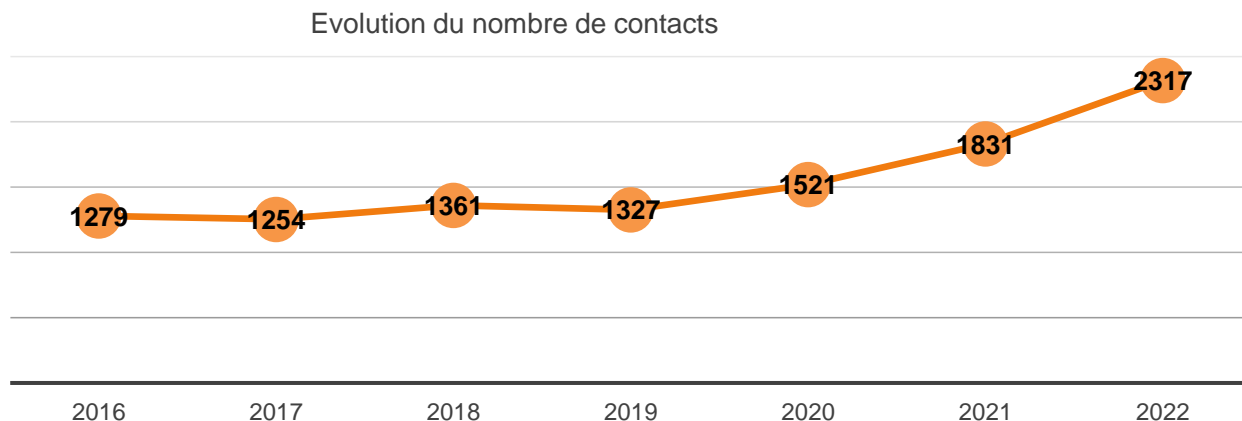
En conclusion, je souhaite remercier l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices des établissements et du siège pour leur engagement dans des conditions parfois complexes et déstabilisantes, et pour la qualité de leur travail au service des jeunes accueilli.es qui sont le sens et le moteur de notre activité.

---

<sup>1</sup> Part des APL/montant total des redevances in Tableaux de bord de bord au 31/12/22

# I. Les chiffres clés de l'activité en 2022

## 1. Le premier accueil



Le volume de demandes reçues est en progression de 26.5% entre 2021 et 2022 (+81% / 2016).

### a. Modalités du premier contact :

88% des demandes elles proviennent de notre seule plateforme de candidature en ligne pour un total de 97% de candidatures dématérialisées.

### b. Qui sont les jeunes demandeurs ?

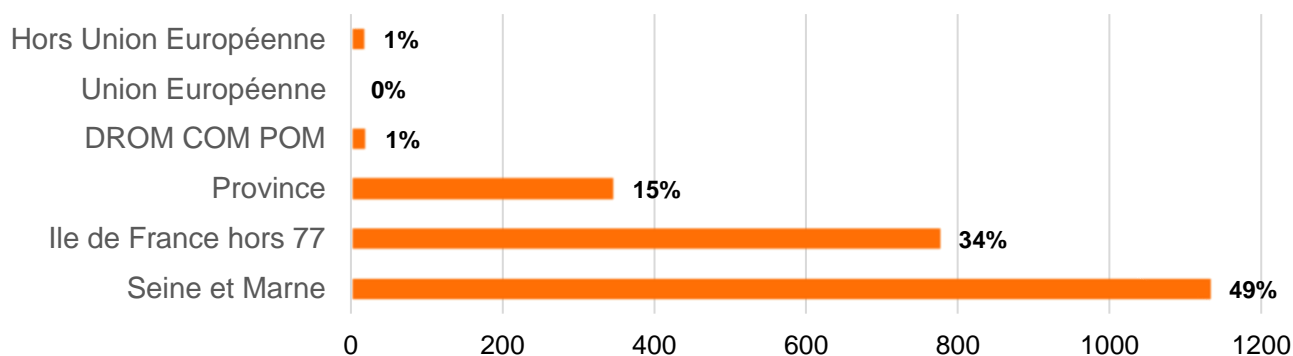
- 46% sont des femmes (+4 points / 2021)
- 78% ont moins de 26 ans (-3 points / 2021)
- 2022 marque le retour des jeunes européens (20%) pour 53% de nationalité française et 27% (-11 points) de nationalités extra européennes.
- 64% sont en recherche du fait d'une fin ou d'une rupture d'hébergement (rupture familiale incluse) alors que 22% seulement cherchent à se rapprocher de leur lieu de travail ou de de formation

### Où habitent-ils ?

Les statistiques sur le mode de logement des jeunes au moment de leur demande sont assez stables depuis deux ans avec environ un tiers de jeunes en décohabitation familiale et 60 % en situation très précaire de logement (tiers, structure d'accueil temporaire ou squat, hôtel, camping...)

### Lieu d'habitation au moment de la demande

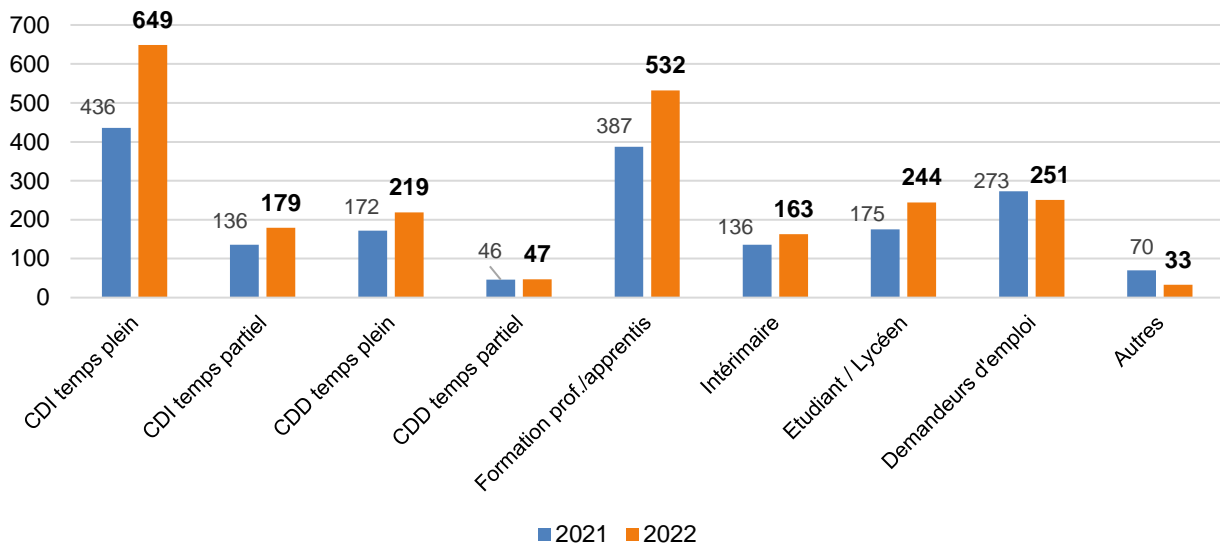
98% (+4 points / 2021) habitent déjà en France métropolitaine.



## Quelles sont leurs situations socioprofessionnelles et leurs ressources ?

### Situations socio-professionnelles

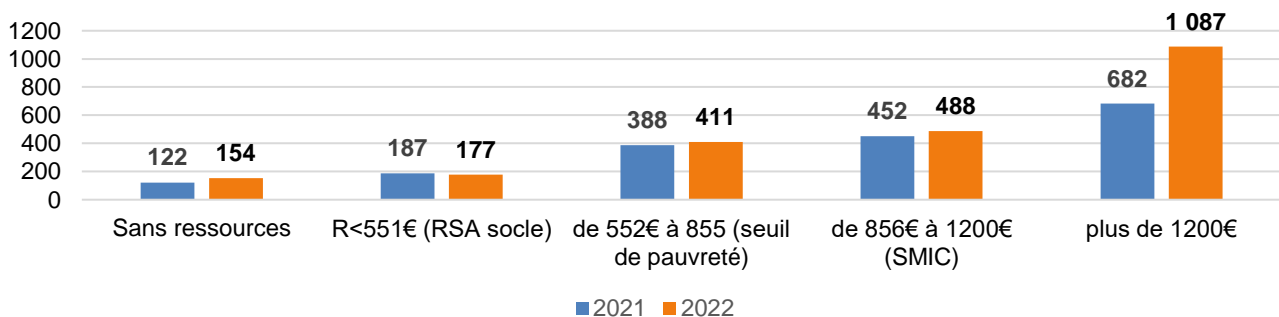
La part des jeunes en CDI à temps plein progresse de 4 points en un an et celle des jeunes en alternance de 2 points.



### Niveaux de ressources

En corrélation avec l'évolution des statuts professionnels, la part des demandeurs aux revenus supérieurs au SMIC progresse fortement (+10 points de 37 à 47%) entre 2021 et 2022.

Comparatif des ressources à la demande  
2021 /2022



La convention signée au niveau régional avec Action Logement Services a sans doute favorisé notre identification par les jeunes salariés, même si l'objectif de cette action d'accueil, d'information et d'orientation était beaucoup plus large.

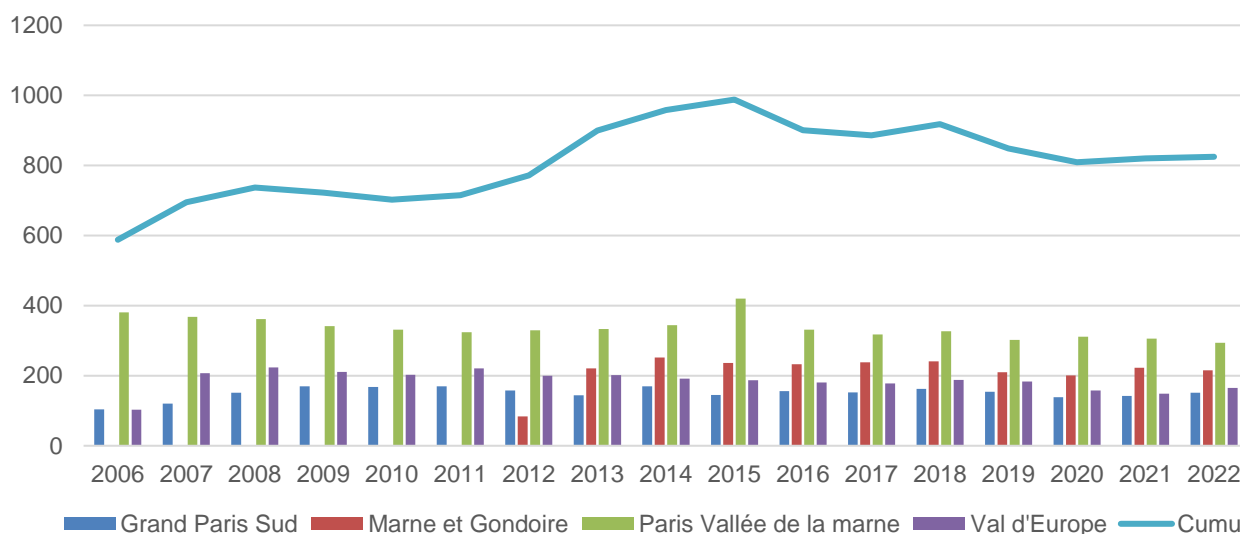
Dans ce cadre 447 jeunes ont été accompagnés en 2022, donnant lieu à :

- 447 entretiens
- 42 aides ALS déclenchées
- 52 relogements hors parc ALS

## 2. Le logement temporaire et sa sortie

Avec 278 entrées pour 2 317 demandes, **le taux de satisfaction des demandes** tombe à **12%** en baisse de plus de 4 points par rapport à 2021.

825 jeunes ont été logé.es dans l'année (820 en 2021).



Le **taux d'occupation** moyen<sup>2</sup> s'établit au même niveau qu'en 2021 (**98,47%**), près de deux points au-dessus de l'objectif moyen lissé.

Cet excellent taux génère un excédent de redevances facturées sans lequel Relais Jeunes n'aurait pas atteint l'équilibre de son exploitation en 2022.

Sachant que ce taux ne laisse quasiment plus aucune marge de progression possible, la viabilité du modèle économique dans un contexte d'inflation (notamment des coûts de l'énergie), se pose de manière aigue.

### a. Qui sont les jeunes logés ?

Les données du peuplement sont très similaires à celles de 2021 et pour certaines nous préoccupent :

- Une masculinisation qui se confirme (59% de résidents) et à laquelle nous sommes attentifs pour préserver la mixité des genres, gage de climat serein au sein des établissements,
- 80% de moins de 26 ans à l'entrée, ce qui, à l'inverse constitue une satisfaction
- 9% de couples, à peine, ce qui nous interroge sur la conception même de nos résidences où nous prévoyons en général 10% de logements qui leur soient dédiés
- Une part croissante de jeunes d'origines extracommunautaires (52%) avec la nécessité de prendre en compte les accompagnements linguistiques (beaucoup sont allophones), sociaux renforcés (codes, cadres institutionnel et légal et dispositifs peu ou mal maîtrisés...), de santé (troubles physiques et psychiques liés aux difficultés d'accès aux soins) et culturels (rapports femmes / hommes, alimentation, perception des nuisances de voisinage...).

Comme nous le mettons déjà en exergue l'an passé, notre capacité à maintenir ces mixités, essentielle au bien vivre au sein des résidences, est étroitement liée aux candidatures orientées par les prescripteurs.

Sous couvert d'une convention avec la DDETS 77, notre investissement dans l'accueil de jeunes sortant des dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance sans solution de logement à leur sortie, amplifie sans doute ce phénomène. 45 jeunes sont entrés en 2022, soit 15% des entrées. Avec les 90 jeunes déjà présents, 135 ont donc été accompagnés pendant l'année<sup>3</sup>, soit 16% de nos résidents.

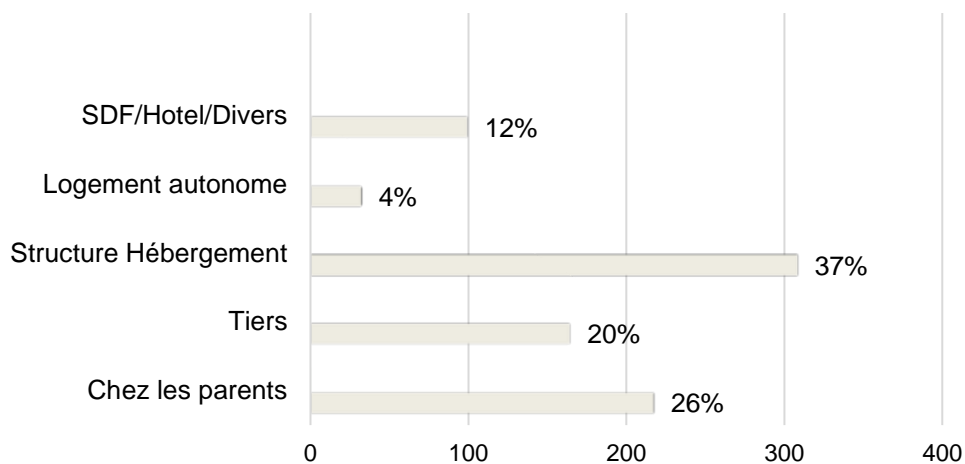
<sup>2</sup> Montant des redevances effectivement facturées / Montant total des redevances potentiellement facturables

<sup>3</sup> Il s'agit de l'année civile (la convention avec la DDETS étant du 1<sup>er</sup> décembre N-1 au 30 novembre N)



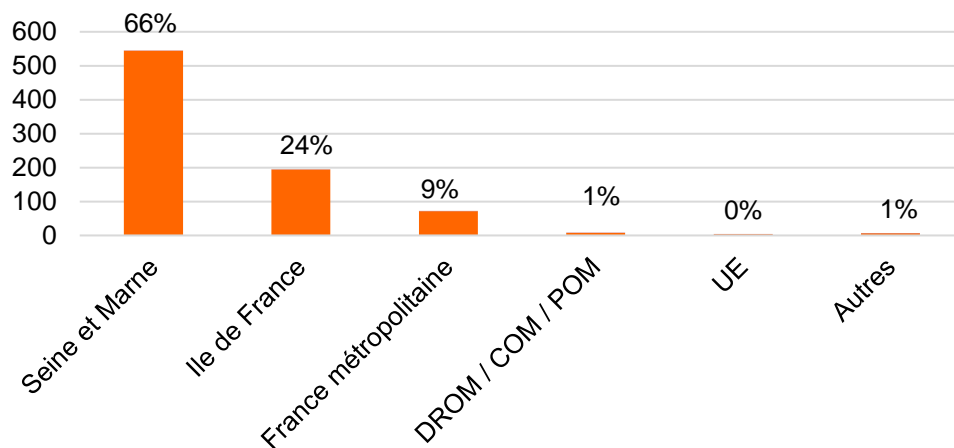
## Où habitaient-ils avant leur entrée ?

Mode de logement antérieur des jeunes



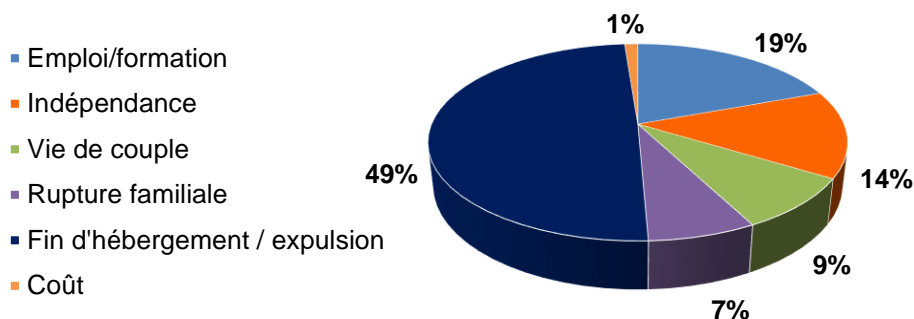
309 jeunes étaient précédemment logés en structure d'hébergement ce qui met en exergue, si besoin était, le manque criant de solutions accessibles et adaptées de logements pour les moins de 30 ans.

Lieux d'habitation antérieurs au moment de leur entrée :



Ces données sont stables et conformes aux engagements de Relais Jeunes de faciliter l'accès au logement des populations endogènes (conventions et chartes d'accueil).

## Quelles sont les motivations de leurs demandes ?



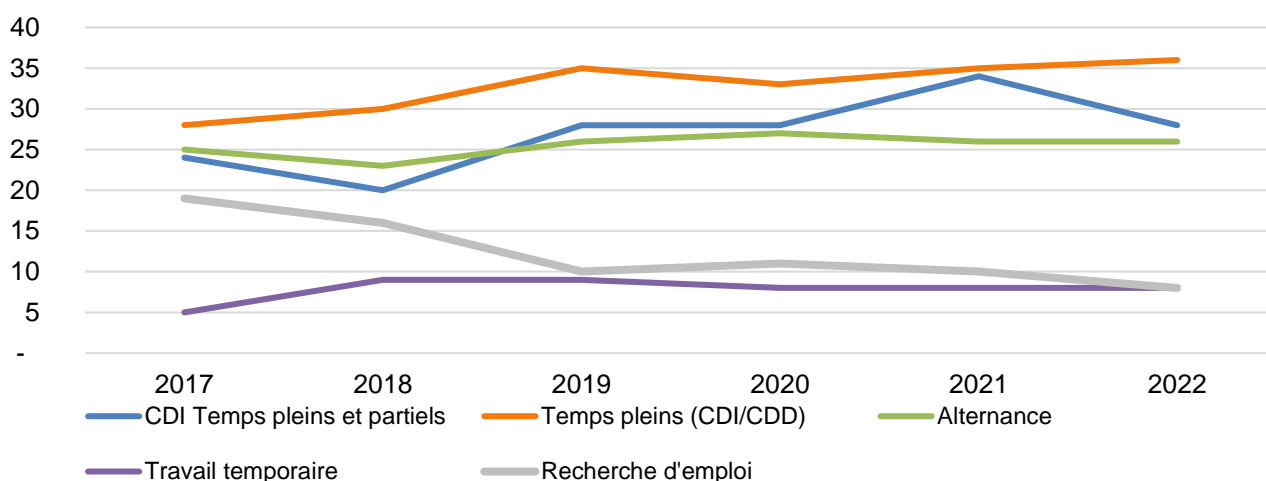
Sur cet aspect aussi, les tendances sont stables et cohérentes par rapport à celles qui se dégagent des demandes.

*b. Leurs niveaux scolaires (en %) :*

	2018	2019	2020	2021	2022
Infra 3 (ex 6)	15	24	16	10	17
3 (BEP)	30	23	31	36	35
4 (Bac)	30	28	25	25	19
5 à 8 (Bac+2 à 8)	25	25	28	28	30

La part des jeunes diplômé.es a baissé de 6 points en 5 ans mais celle des plus diplômé.es ne cesse de croître et a gagné 5 points pendant la même période, au détriment des bachelier.es.

*Leurs statuts principaux à l'entrée (en %) :*



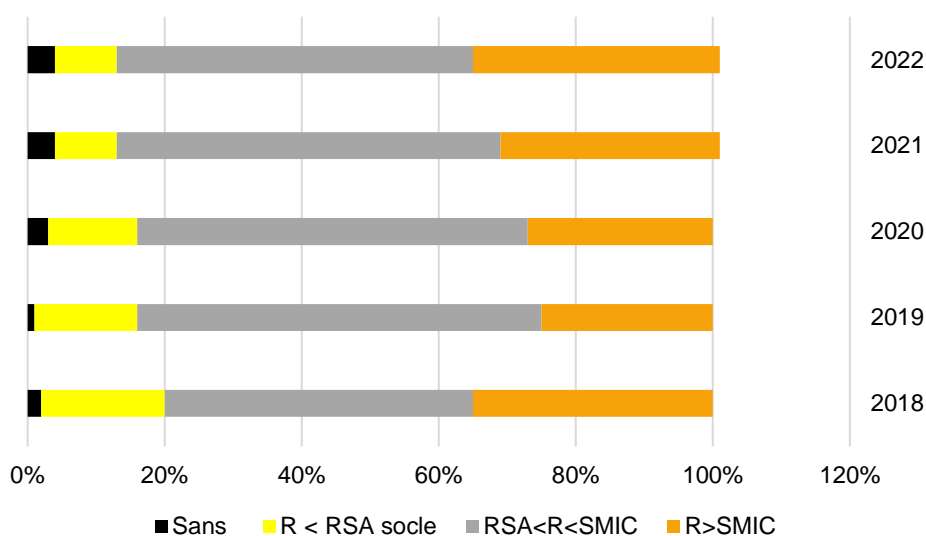
82% des jeunes déclarent être salarié.es (statut principal).

La part des CDI (tous temps de travail confondus) et celle des temps pleins régressent par rapport à 2021.

*Leurs ressources à l'entrée :*

36% des résident.es percevaient une rémunération égale ou supérieure au SMIC à leur arrivée.

*Niveaux de ressources en %*



c. *Les sorties en pourcentage du nombre de places :*

Avec 286 départs, le taux de sortie<sup>4</sup> s'améliore de 3 points à 49%.

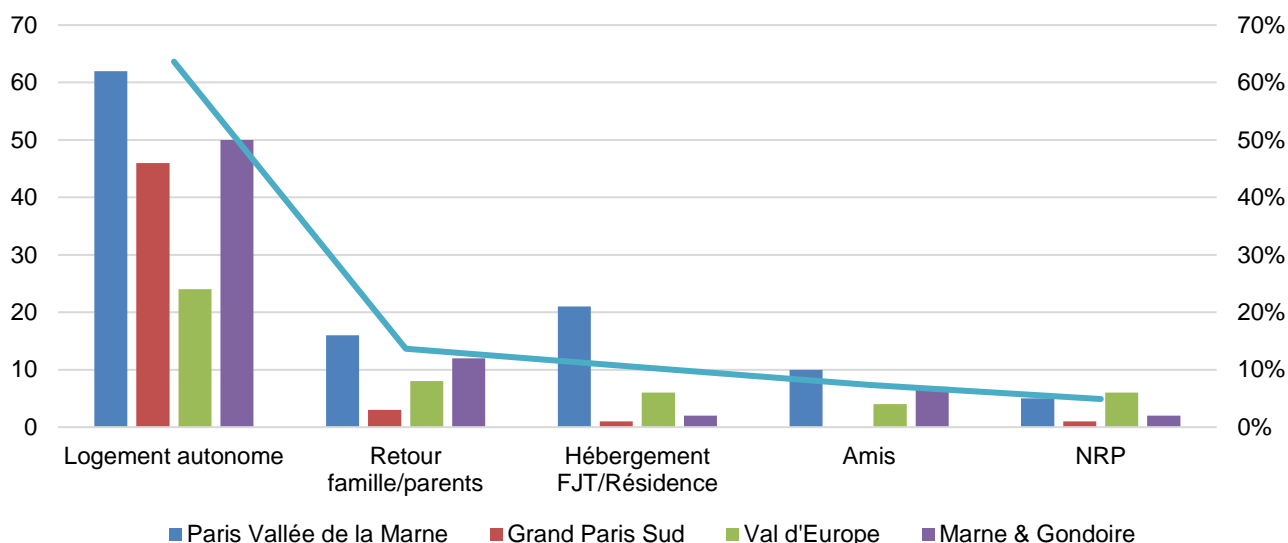
d. *La durée de séjour des résidents partis :*

La durée des séjours se normalise progressivement : 38% (40 en 2021 et 42 en 2020) ont des durées de plus de 24 mois,

e. *Leur mode de logement à la sortie se répartit ainsi :*

Avec 64% de sorties vers le logement autonome, les résultats s'améliorent (+4 points / 2021). Le graphique en cumulé permet de visualiser les disparités territoriales.

f. *Les lieux d'habitation à la sortie, en % :*



83% des jeunes restent en Ile de France à leur départ, dont 62% en Seine et Marne.

g. *Le taux de rotation<sup>5</sup> :*

Le taux de rotation s'établit à 47.43%, d'un point supérieur à 2022.

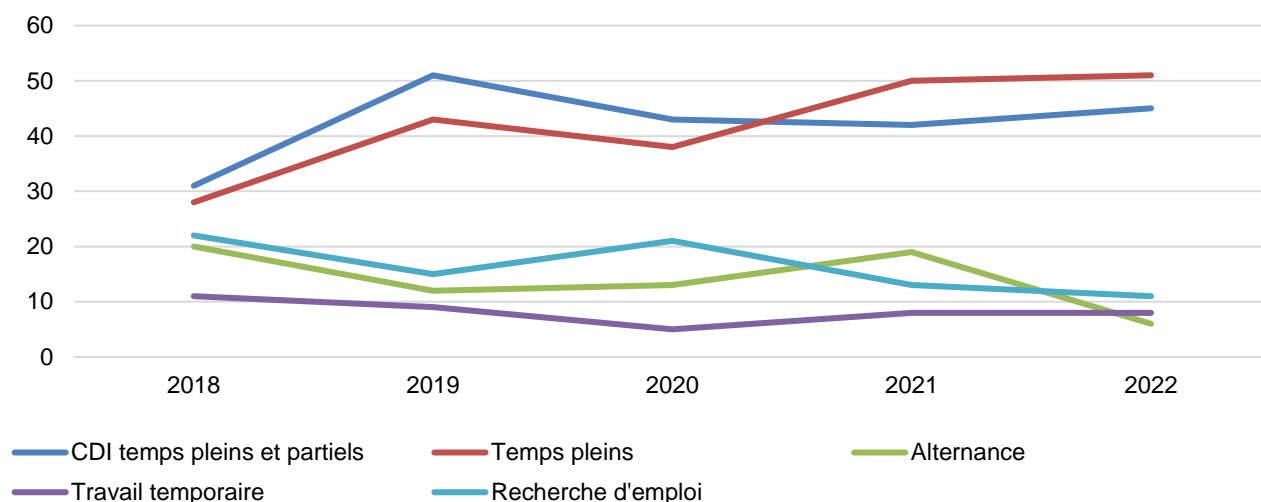
	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux de rotation
Marne & Gondoire	43%	45%	44%
Grand Paris Sud	45%	46%	45,5%
Val d'Europe	42%	40%	41%
Paris Vallée de la Marne	52%	55%	53,5%

<sup>4</sup> Nombre de sorties/nombre de places totales

<sup>5</sup> Mode de calcul :

Taux de rotation = Taux d'entrée + taux de sortie / 2 ; Taux d'entrée = nombre d'entrées de l'année / nombre total de places de l'établissement ; Taux de sortie = nombre de sorties de l'année / nombre total de places de l'établissement

#### h. Statuts professionnels à la sortie en % :



L'embellie professionnelle profite aussi aux moins de trente ans même si leur niveau de rémunération reste modeste : 49% perçoivent le SMIC ou plus, soit 13 points de plus qu'à l'entrée.

#### i. Evolution de la situation des jeunes sortis entre leur entrée et leur sortie

	A l'entrée	A la sortie	Evolution
CDI temps pleins et partiels	87	130	+49%
Temps pleins (CDI & CDD)	103	146	+42%

Le séjour permet donc une réelle évolution positive des situations professionnelles.

## II. Accompagnement social et animation

### 1. Les accompagnements individuels en 2022

La convention avec la DDETS portant sur les jeunes sortants des dispositifs de l'ASE sans solution de logement nous a permis, avec les moyens supplémentaires qu'elle apporte, de loger et d'accompagner 134 jeunes (16% des jeunes suivis dans l'année) dont 38 sont entrés dans l'année (35 en 2021) ce qui représente près de 5% des entrées.

En revanche, le montant de l'Aide à la Gestion Locative Sociale ne correspond toujours pas au volume des jeunes qui en bénéficient.

Les accompagnements individuels se matérialisent aussi par les mesures de soutien mises en œuvre :

- Aide Personnalisée au Logement
  - La solvabilisation des jeunes par l'APL diminue fortement passant de plus de 50% du montant des redevances en 2020 à moins de 30% en 2022
  - L'APL concerne moins de résidents 88%, soit 706, en étaient bénéficiaires en 2022 contre 95% en 2021,
  - 32 jeunes entrés dans l'année ont bénéficié d'une avance, sur nos fonds propres du montant prévisionnel de leur APL (20 en 2021),
- LOCAPASS : 43 dossiers ont été constitués en garantie des redevances. Le recours à ce dispositif, à l'accès de plus en plus complexe, diminue fortement (282 en 2021)
- VISALE : 624 résidents ont bénéficié d'un Visale pour l'avance du dépôt de garantie contre (507 en 2021) en hausse de près de 19%.

La santé des jeunes, physique et psychique est plus que jamais au cœur de nos actions avec une double préoccupation de prévention et d'accompagnement individuel et collectif.

Sur le plan individuel, le soutien de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France nous a permis de financer (notamment) 127,5 heures d'écoute individuelle par les psychothérapeutes du Cabinet Associatif pour 36 résidents (126 heures pour 36 résidents en 2021).

## 2. Les actions collectives en 2022 :

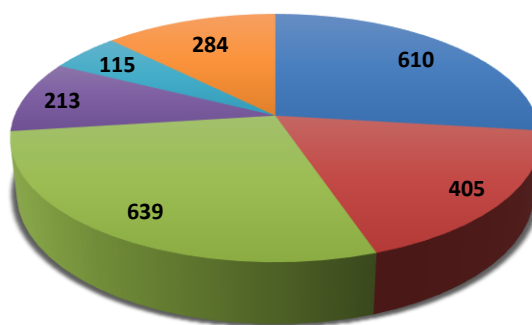
L'animation (collective), ancrée dans les principes de l'éducation populaire est un élément clé de notre projet.

152 actions ont été organisées pour 2 266 participations (126 pour 1 928 participations en 2021)

Elle est financièrement soutenue par la Prestation Socio-Educative (PSE) de la CAF 77, dans le cadre de sa politique d'action sociale, et l'aide aux postes FONJEP. Elle s'organise en partenariat et en complémentarité avec les acteurs locaux autour des **six champs d'intervention** habituels :

- accueil et relations sociales,
- mobilisation des jeunes,
- santé et hygiène avec notamment le programme « Manges/Bouger » financé par l'ARS,
- logement et vie quotidienne,
- insertion professionnelle,
- culture, sport, loisirs

**Nombre de participations**



■ Accueil et relations sociales  
■ Logement / Vie quotidienne

■ Mobilisations des jeunes  
■ Insertion professionnelle

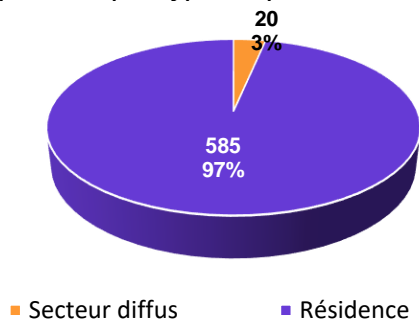
■ Santé / Hygiène  
■ Culture / Sport / Loisirs

### III. Le parc de logements

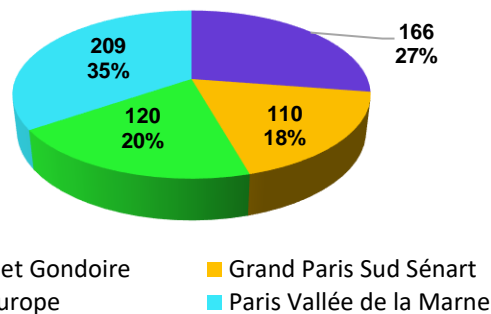
#### 1. Composition au 31/12/2022

Elle demeure identique aux années précédentes :

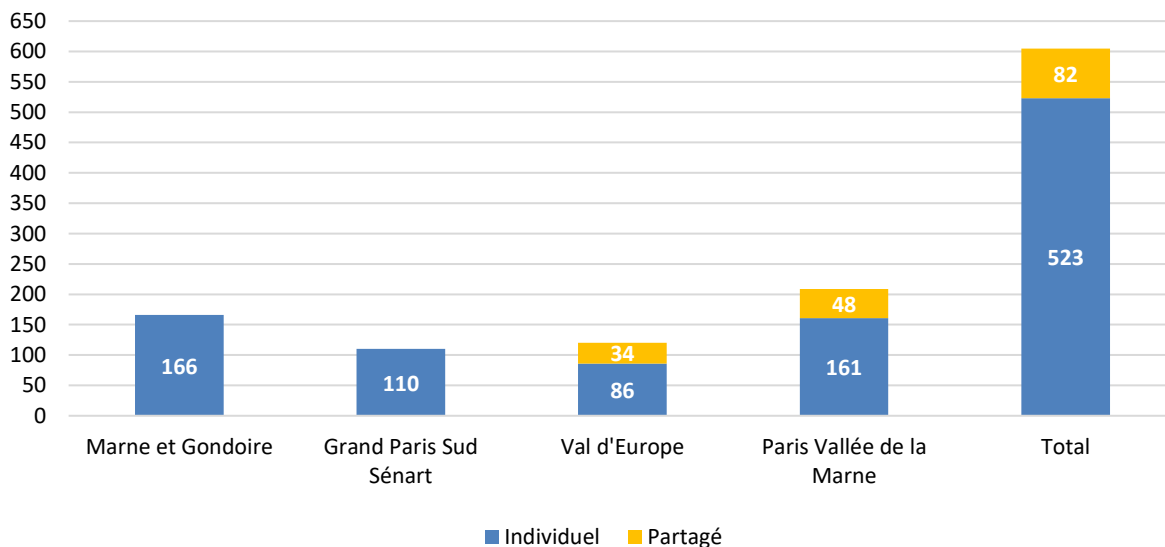
Répartition par type de parc



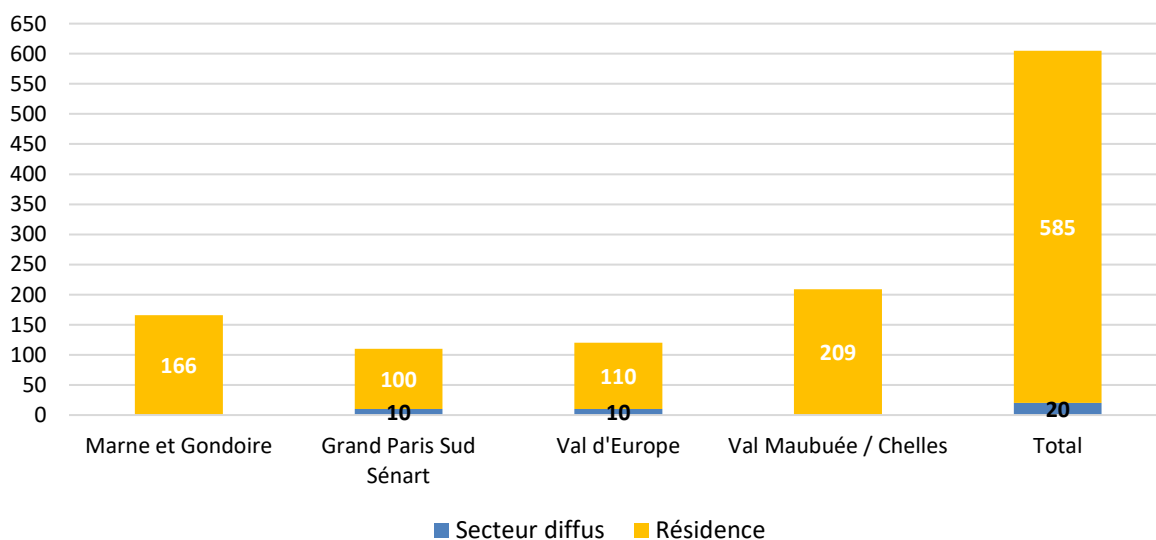
Répartition des places par établissement



Répartition des places en logement individuel et partagé



Poids respectifs des places en résidence et en secteur diffus par établissement



## 2. Les travaux et les investissements mobiliers

L'année 2022 a été marquée par le changement du responsable technique. Laurent PALASZ a pris la succession de Vincent Michaux.

Cette prise de fonction a engendré la réorganisation du service technique :

Un collaborateur est spécifiquement affecté à des missions de peintures. Cela permet de limiter drastiquement le recours à notre prestataire pour des travaux de rafraîchissement d'appartements.

Les deux autres collaborateurs sont affectés à la maintenance, la manutention...

De plus, les techniciens sont désormais programmés sur des plannings fixes. Cela permet aux résidences d'anticiper facilement les travaux et d'en informer les résidents et aux techniciens de suivre leurs chantiers et besoins en matériel. Il en résulte une baisse significative des déplacements non urgents.

Enfin, il faut aussi noter une diminution très significative de l'absentéisme au sein du service.

Principaux travaux confiés à des prestataires en 2023 :

Lingenfeld :

- Curage des réseaux Eau Usées, élimination des racines (Prise en charge bailleur / commune),
- Expertise du système VMC pour donner suite aux problèmes de condensation (Prise en charge bailleur),
- Rénovation des logements, peintures et sols (Coût direct 16.434€).

Lagny :

- Reprise complète de la toiture (Prise en charge partielle bailleur et PCRC<sup>6</sup> total 119.845 €),
- Repérage des réseaux Eau Chaude Sanitaire + Eau Froide (Prise en charge bailleur),
- Remplacement progressif des lits en bois par des lits anti-punaises métalliques (Coût direct),
- Rechargement catalytique de l'adoucisseur 4471,26 € (Coût direct),
- Réparation d'une importante fuite extérieure 5.731 € (Coût direct),
- Rénovation des logements, peintures et sols 18.097€ (Coût direct)

Serris :

- Rénovation des logements, peintures et sols 11.111€ (Coût direct)

Chaplin et Moissy : essentiellement des travaux de rafraîchissement et d'entretien des logements.

Pour l'ensemble des résidences, nous avons investi 25.602€ pour remplacer des équipements électroménagers et mobiliers.

Le montant total du budget technique s'est monté à

- Entretien et réparation sur biens immobiliers : 148.800€, pour un budget prévisionnel de 91.000€
- Achats de fournitures d'entretien et de petit équipement 56.473€ pour un budget prévisionnel de 28.000€

La charge financière représentée par l'entretien et l'amélioration de l'habitat est significative et constitue un enjeu fort pour l'association :

- Pédagogique en offrant un cadre de vie valorisant et pratique aux résidents, que ces derniers auront cœur de respecter et aux collaborateurs un cadre de travail agréable,
- Economique puisque, de la qualité de l'habitat, dépendent nos taux d'occupation et de son respect une part des dépenses techniques,
- De notoriété par l'image interne et externe que renvoie, notamment, la qualité du bâti...

---

<sup>6</sup> Provision constituée par Relais Jeunes auprès de chaque bailleur visant à couvrir les travaux correspondant notamment à l'art. 606 du CCH (clos, couvert...)

## IV. Les moyens transversaux

### 1. Les ressources humaines

Faits marquants de l'année

Télétravail : après une expérimentation du télétravail au siège social en 2021, la charte a été mise à jour le 27 janvier 2022. Le télétravail est désormais proposé à tous les postes qui le permettent.

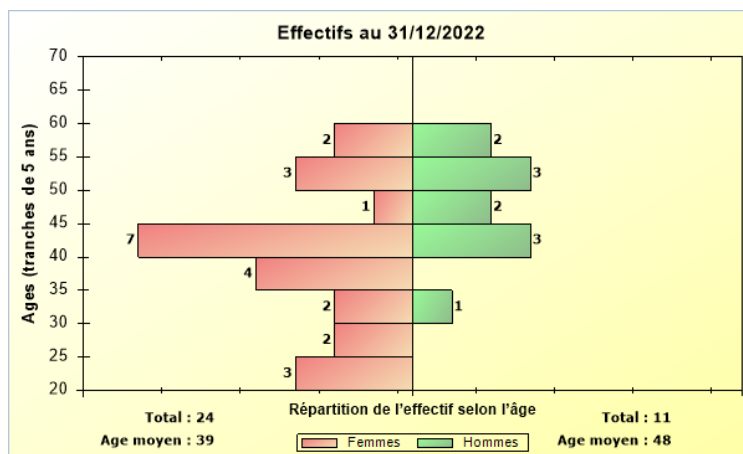
Démarche de Gestion prévisionnelle des Emplois et Compétences, appelée aujourd'hui Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) : La démarche a abouti à la création d'un poste de directeur/trice d'exploitation, avec la création d'une nouvelle instance, le Comex qui traite des problématiques relatives à l'exploitation.

De plus, les fonctions de coordination d'établissements (un.e pour 2 établissements) sont désormais repositionnées au niveau Responsable d'Etablissements.

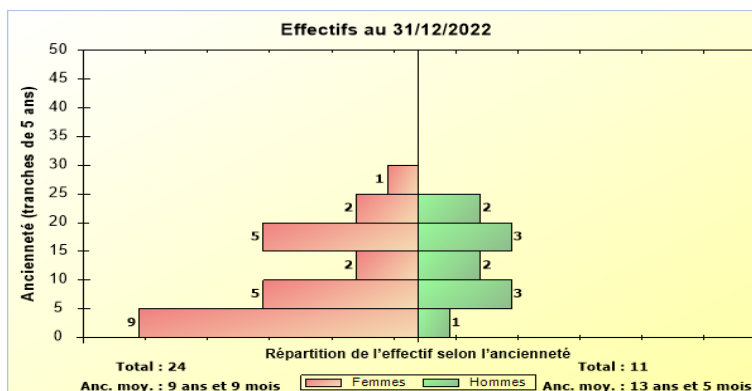
Revalorisation Ségur : Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022, les animateurs/trices socio-éducatifs/ives bénéficient de la prime Ségur. Une indemnité « fonction d'appui » a été créée par la branche HLA pour les postes ne bénéficiant pas de la prime Ségur (mise en application septembre 2022).

Formation : l'année a été marquée par la formation des salariés au logiciel Agiles (gestion locative), en remplacement de Brédéa ; ce poste représente 12 jours de formation en 2022, tous personnels confondus.

#### STRUCTURE DES EFFECTIFS



Dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois, une attention particulière est à porter à la féminisation croissante des métiers et au vieillissement de la pyramide des âges des collaborateurs.

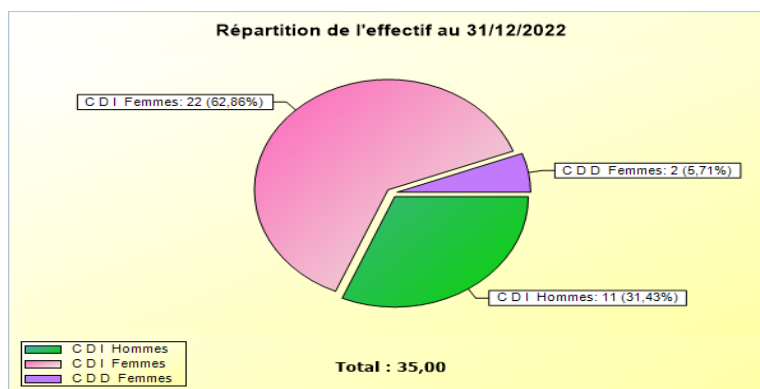


L'ancienneté moyenne en France s'élevait à 11 mois en 2022<sup>7</sup>

<sup>7</sup> <https://fr.statista.com/infographie/20655/duree-moyenne-d-un-emploi-chez-le-meme-employeur-en-france-et-dans-le-monde/>



## STRUCTURE DES EMPLOIS



A 5.7%, la part des CDD à Relais Jeunes est significativement plus faible que la moyenne nationale (8.5% en 2020 soit 10.6% pour les femmes et 6.5% pour les hommes)<sup>8</sup>

### TAUX DE PERSONNEL EN SITUATION DE HANDICAP :

Année	Effectif requis : obligation 6%	Effectif réel
2020	1 (32x6%, arrondi au nombre entier inf.)	1
2021	1 (31x6%, arrondi au nombre entier inf.)	1
2022	1 (32x6%, arrondi au nombre entier inf.)	1

### MOBILITE

2022 a été une année de mouvements importants et inhabituels à la fois en volume et en nature des postes sur lesquels ils ont eu lieu avec :

- 5 départs remplacés dont 3 cadres (3 responsables de service ou d'établissement)
- 2 périodes d'essai, sur un poste non-cadre, rompues suivies de nouveaux recrutements
- 1 licenciement...

Pour référence, le taux de rotation 2021<sup>9</sup> était de 15%.

Année	Taux de turn-over
2020	1.64%
2021	17.74%
2022	25.71%

1 salarié a été promu en 2022.

### TAUX D'ABSENTEISME RECALCULE (ABSENCE, MALADIE, AT/MP, ENFANT MALADE)

2020	6.54%
2021	9.87%
2022	2.64%

### REMUNERATIONS ET AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

#### Evolution de la masse salariale globale annuelle

Hommes	445 751
Femmes	710 850
Total général 2021	1 063 664 (budget = 1 084 712)
Total général 2022	1 156 601 (budget = 1 117 803)
Variation	+ 8.74% (prime Ségur à partir d'avril 22, prime de fonction d'appui à partir de septembre 22)

#### Egalité F/H

Les indicateurs sont pour la plupart incalculables. 2 indicateurs sont néanmoins pertinents :

- Ecart de rémunération moyenne entre hommes et femmes : 2%

<sup>8</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5391966?sommaire=5392045>

<sup>9</sup> [HTTPS://WWW.HELLOWORKPLACE.FR/TURNOVER-DEFINITION-CAUSES-CALCUL](https://www.helloworkplace.fr/turnover-definition-causes-calcule)

- Nombre de femmes et d'hommes dans les 10 plus hautes rémunérations : 5 femmes et 5 hommes

### Télétravail

Le télétravail bénéficie à l'ensemble des postes qui le permettent depuis le début 2022 pour les salarié.es qui le souhaitent

2020	7
2021	7
2022	18

### FORMATION

Taux de départ en formation : 83% (34 salariés)

Nombre d'heures de formation : 2 240 h dont 1 225 h -hors 2 formations diplômantes longues-, soit une moyenne de 36.03 heures/participant)

Taux de salariés habilités SST (2022) : 62.5 % (en attente de formation en 2023 des nouvelles recrues)

Réalisation du prévisionnel (coûts pédagogiques) : 49 876€ (dont 45333 de prise en charge OPCO) 47 790€ (dont 42 790€ de prise en charge OPCO), soit 104%

### ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Année	Nombre d'entretiens prévus	Nombre d'entretiens réalisés
2022	24	22

Deux entretiens prévus en 2022 ont été réalisés début 2023

### NOMBRE DE STAGIAIRES, APPRENTIS ACCUEILLIS

2020	2
2021	2
2022	5

### RELATIONS PROFESSIONNELLES

Nombre de représentants du personnel

2020	0
2021	0
2022	0

Carence aux dernières élections des membres du CSE en 2019. Prochaines élections prévues fin 2023. Des DUE sont néanmoins établies pour maintenir certains avantages sociaux comme l'attribution de chèques vacances.

### AUTRES INDICATEURS R.H.

#### RECRUTEMENT

Taux de collaborateurs dépassant la période d'essai : 86% (objectif 100%)

Délai du processus de recrutement (du passage de l'annonce au choix du candidat retenu) moyen :

- 20 jours (objectif 45 jours) pour postes non-cadres
- 35 jours (objectif 90 jours) pour postes cadres

#### FORMATION

Taux de cadres formés au management collaboratif : 78% (objectif 100%)

Taux d'animateurs/trices ayant défini leur projet d'obtention d'un diplôme de niveau 5 : 100% (objectif 100%)

Taux de collaborateurs formés à la RSE/RSO : 100% (objectif 100%)

Taux de collaborateurs n'ayant suivi aucune formation depuis 3 ans : 0% (objectif 0%)

## GESTION DE CARRIERE

Taux de salariés ayant bénéficié de l'entretien professionnel prévu : 100% (objectif 100%)

## DIALOGUE / COMMUNICATION

Taux de salariés ayant bénéficié d'un entretien annuel : 94% (objectif 100%) (dont un entretien non réalisé dû à l'absence du/de la salarié.e)

Taux de salariés satisfaits de leur entretien annuel : 80% (objectif 80%)

### 2. Les astreintes

L'astreinte externalisée pour l'ensemble des établissements a donné lieu à 204 interventions, soit une diminution de -15,70% (après une augmentation de +11.50 % en 2021)

165 interventions ont été refacturées (pertes, oublis de badges dans le logement) soit 81% (83% en 2021 et 83% en 2020).

Le coût global [1] de la prestation s'est élevé à 19 945.20 €, soit un coût moyen par intervention de 97.77 € (+15.32% par rapport à 2021) et les refacturations à 10 839.25€ soit près de 54.34% du coût total.

En complément, une astreinte de seconde intention a été assurée par certains cadres de l'association pour un coût total de 11 534 € bruts (18 455 € brut chargé), en hausse de 5.77% par rapport à 2021, correspondant aux indemnités légales d'astreinte versées.

Elle s'exerce sur appel du prestataire pour toutes les situations faisant peser un risque de sécurité sur les personnes ou les biens.

### 3. La communication

En 2022 la mise en place et la diffusion du livret d'accueil administrateurs fut une des nouveautés en termes de communication, permettant ainsi aux nouveaux bénévoles d'avoir, à leur arrivée, un outil pour faciliter l'intégration et la compréhension du fonctionnement de l'association.



#### UNE ASSOCIATION, UN PARCOURS

Un parcours marqué par l'engagement citoyen

Le Relais Jeunes du Val d'Auvergne est né en 1994, de la volonté d'une poignée de citoyens ayant constaté le manque criant de petits logements adaptés aux besoins des jeunes du territoire.

De quelques logements partagés en ville confiés par l'Etat et les communes, l'association s'est progressivement développée pour atteindre 600 places au sein de 5 résidences dont la gestion est déléguée par 5 bailleurs sociaux.

19 administrateurs veillent à la pérennisation et au développement de Relais Jeunes dans le respect du Projet Associatif.

30 collaborateurs accompagnent 900 jeunes par an en leur offrant un tremplin vers l'autonomie qualitative et bienveillante.



Du Relais Jeunes Val d'Auvergne à Relais Jeunes

RELAYS JEUNES

RELAYS JEUNES

Relais Jeunes

Le service communication est venu en support lors d'événements auxquels participaient les établissements, notamment pour le rallye emploi du Val d'Europe, par l'élaboration et la mise à jour des affiches, flyers,



mais également lors des portes ouvertes organisées à Val d'Europe et Sénart

La communication interne s'est intensifiée tout au long de l'année avec des informations visées à garder un lien entre tous les sites, qu'elles soient instructives, ou plus ludiques (pique-nique inter-sites, journée de la procrastination...) avec des événements « récurrents » tels que la journée de cohésion, mais également le calendrier de l'avent.



## V. Perspectives

Nous avons atteint la plupart des objectifs que nous nous étions assignés pour 2022 :

- Accroître, par une présence régulière, notre visibilité auprès des demandeurs de logement, ce que démontrent les résultats du premier accueil
- Nous approprier les nouveaux référentiel et démarche d'évaluation des ESSMS, en formant les Responsables d'établissement à charge pour elles / eux d'accompagner leurs équipes
- Réactiver la démarche « Qualité de Vie et des Conditions de Travail » (ex-QVT) avec 6 réunions et environ 64 entretiens individuels
- Relancer notre développement pour répondre aux besoins en logements des jeunes (réponse à l'appel à projet d'EPAMARNE pour Bussy-Saint-Georges, à la sollicitation de Mennecy pour une étude, reprise des échanges avec Brie-Comte-Robert et Trilport, premiers contacts avec Collégien...).

D'autres projets ont été réalisés qui n'étaient pas prévus comme le Livret d'accueil des bénévoles et administrateurs...

Pour 2023, les objectifs se situent à plusieurs niveaux :

1. Celui des établissements avec :
  - L'amélioration de l'habitat avec, notamment, une opération de reprise des réseaux d'eau à Lingenfeld ou un projet de modification de la chaufferie de Lagny (du gaz à un réseau de chaleur issue de la valorisation de déchets) ... et l'évaluation de la faisabilité d'implanter des panneaux solaires à Serris,
  - La mise en œuvre des deux premières évaluations externes « nouvelle formule »,
  - Les élections des Conseils de la Vie Sociale,
  - La mise en place, enfin, du nouveau logiciel de gestion locative, notamment...
2. Au niveau de l'association :
  - Démarrer la mission d'analyse des besoins et de construction des partenariats nécessaires à l'accueil de jeunes familles monoparentales,
  - Développer des actions concrètes pour inscrire durablement Relais Jeunes dans la politique de RSE impulsée dans le Projet Associatif, tant au niveau du fonctionnement de l'association que dans l'offre d'animation aux résidents,
  - Intensifier le développement en contribuant à une réflexion régionale sur l'évolution du modèle économique de nos structures,
  - Réaliser une campagne de communication externe à destination des partenaires économiques

L'ensemble de ces perspectives nécessite l'implication et l'adhésion renouvelées de nos partenaires (résidents, financeurs, partenaires opérationnels...), sans lesquels il serait présomptueux d'envisager de réussir.

C'est donc tout naturellement l'occasion de les en remercier.

## ETABLISSEMENTS STATISTIQUES DU PREMIER ACCUEIL 2022

Mode de contact	Nb.	%
Permanences délocalisées	53	2%
Rendez-vous bureau	11	1%
Courriers/internet	2253	97%
	2317	100%

Nationalité	Nb.	%
Française	1226	53%
Union Européenne	457	20%
Hors Union Européenne	634	27%
	2317	100%

Age	Nb.	%
jusqu'à 20 ans	628	27%
de 21 à 25 ans	1177	51%
26 ans et plus	512	22%
	2317	100%

Origine géographique	Nb.	%
Seine et Marne	1136	49%
Ile de France hors 77	780	34%
Province	350	15%
DROM COM POM	24	1%
Union Européenne	5	0%
Autres	22	1%
	2317	100%

Ressources	Nb.	%
sans ressources	154	7%
inférieur à 551 €	177	8%
de 552 € à 855 €	411	18%
de 856 € à 1200 €	488	21%
plus de 1200 €	1087	47%
	2317	100%

Sexe	Nb.	%
Féminin	1061	46%
Masculin	1256	54%
	2317	100%

Mode d'hébergement actuel	Nb.	%
Chez vous	192	8%
chez vos parents / famille	673	29%
Chez des tiers	563	24%
Dans une structure d'hébergement	528	23%
Hôtel / camping / SDF	355	15%
sans réponse	0	0%
autres	6	0%
	2317	100%

Statut Professionnel	Total	%
CDI temps plein	649	28%
CDI temps partiel	179	8%
CDD temps plein	219	9%
CDD temps partiel	47	2%
Formation prof./apprentis	532	23%
Intérimaire	163	7%
Etudiant / Lycéen	244	11%
Demandeurs d'emploi	251	11%
Autres	33	1%
	2317	100%

Motivation de la demande	Nb.	%
Rupture familiale	185	8%
Pour un emploi/stage/étude	512	22%
Pour vivre en couple	80	3%
Marché saturé	0	0%
Etre indépendant	53	2%
C'est moins cher	59	3%
Fin d'hébergement/Divers	1300	56%
Expulsions	128	6%
	2317	100%

## ETABLISSEMENTS STATISTIQUES DU LOGEMENT TEMPORAIRE 2022

Logement temporaire		Total
Nombre total de résidents logés dans l'année		825
Nombre de résidents entrés dans l'année		278
Nombre de résidents partis dans l'année		286
Dont Nombre de couples logés		37
Dont nombre de couples partis		22

Nombre de jeunes ASE entrés dans l'année	38
--	----

Age à l'entrée	Total	%
jusqu'à 20 ans	292	35%
de 21 à 25 ans	371	45%
26 ans et plus	162	20%
<b>Total</b>	<b>825</b>	<b>100%</b>

Sexe	Total	%
Résidentes filles	336	41%
Résidents Garçons	489	59%
<b>Total</b>	<b>825</b>	<b>100%</b>

Nationalité	Nb.	%
Française	367	44%
Union Européenne	30	4%
Hors Union Européenne	428	52%
<b>Total</b>	<b>825</b>	<b>100%</b>

Niveaux scolaire	Total	%
Niveau Master et +	156	19%
Niveau Bac +2 et 3	89	11%
Niveau Bac	154	19%
Niveau BEP /CAP	286	35%
Divers (niveau collège et moins...)	140	17%
<b>Total</b>	<b>825</b>	<b>100%</b>

Mode d'habitation antérieur	Total	%
Chez les parents	218	26%
Amis	165	20%
Structure Hébergement	309	37%
Logement autonome	33	4%
SDF / Hôtel / Divers	97	12%
Autres	3	0%
<b>Total</b>	<b>825</b>	<b>100%</b>

Gestion sociale	Total
Loca Pass	43
Dossiers APL	706
Avance APL	32
VISALE	624
Aides MSA	2

Durée de séjour des résidents partis	Total	%
moins de 6 mois	39	14%
de 6 à 12 mois	45	16%
de 12 mois à 24 mois	93	33%
plus de 24 mois	109	38%
<b>Total</b>	<b>286</b>	<b>100%</b>

Motivation de départs	Total	%
Retours chez les parents	18	6%
Vie de couple	14	5%
Rapprochement du lieu de travail	23	8%
Fin de formation/Stage/ etc...	3	1%
Logement autonome	160	56%
Fin du contrat de résidence	36	13%
Difficulté financière	6	2%
Par insatisfaction	2	1%
Expulsion	11	4%
Divers / non renseigné	13	5%
<b>Total</b>	<b>286</b>	<b>100%</b>

Age à la sortie	Total	%
jusqu'à 20 ans	58	20%
de 21 à 25 ans	135	47%
26 ans et plus	93	33%
<b>Total</b>	<b>286</b>	<b>100%</b>

Lieu d'habitation antérieur	Total	%
Seine et Marne	544	66%
Ile de France	194	24%
Autres départements	71	9%
DROM COM POM	7	1%
Union Européenne	3	0%
Autres	6	1%
<b>Total</b>	<b>825</b>	<b>100%</b>

Statut Professionnel	Total	%
CDI temps plein	229	28%
CDI temps partiel	70	8%
CDD temps plein	69	8%
CDD temps partiel	24	3%
Formation prof./apprentis	216	26%
Intérimaire	68	8%
Etudiant / Lycéen	47	6%
Demandeurs d'emploi	69	8%
Autres	33	4%
<b>Total</b>	<b>825</b>	<b>100%</b>

Nature des ressources à l'entrée	Total	%
Allocations chômage	43	5%
Aide familiale	13	2%
RSA	8	1%
Bourses études	9	1%
Indemnités de formation	26	3%
Autres Ressources (AAH...)	68	8%
Salaires	658	80%
<b>Total</b>	<b>825</b>	<b>100%</b>

Montant des ressources à l'entrée	Total	%
sans ressources	32	4%
inférieur à 551 €	71	9%
de 552 € à 855 €	196	24%
de 856 € à 1200 €	227	28%
plus de 1200 €	299	36%
<b>Total</b>	<b>825</b>	<b>100%</b>

Motivation d'entrée	Total	%
Rupture familiale	58	7%
Pour un emploi/stage/étude	160	19%
Pour vivre en couple	71	9%
Etre indépendant	118	14%
C'est moins cher	10	1%
Fin hébergement / Divers	400	48%
Expulsion	8	1%
<b>Total</b>	<b>825</b>	<b>100%</b>

Mode d'hébergement à la sortie	Total	%
Logement autonome	182	64%
Retour famille/parents	39	14%
Hébergement FJT/Résidence	30	10%
Amis	21	7%
Divers	14	5%
<b>Total</b>	<b>286</b>	<b>100%</b>

Activité à la sortie	Total	%
CDI TEMPS PLEIN	120	42%
CDI TEMPS PARTIEL	10	3%
CDD TEMPS PLEIN	26	9%
CDD TEMPS PARTIEL	7	2%
INTERIM	23	8%
FORMATION/ETUDES/STAGE	53	19%
DEMANDEUR D'EMPLOI	31	11%
AUTRES	16	6%
<b>Total</b>	<b>286</b>	<b>100%</b>

Localisation à la sortie	Total	%
Non renseigné/divers	23	8%
Seine et Marne	176	62%
Ile de France hors 77	59	21%
Province	26	9%
Union Européenne	2	1%
<b>Total</b>	<b>286</b>	<b>100%</b>

Montant des ressources à la sortie	Total	%
sans ressources	19	7%
inférieur à 551 €	14	5%
de 552 € à 855 €	55	19%
de 856 € à 1200 €	59	21%
plus de 1200 €	139	49%
<b>Total</b>	<b>286</b>	<b>100%</b>